

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 01 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DESIGNE M. Roger BOEHM, secrétaire de séance.

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 02 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

Le Président de séance soumet le procès-verbal, transmis par mél du 28 octobre 2025, à approbation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 septembre 2025.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,
Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 03 – AGENCE POSTALE COMMUNALE – HORAIRES D'OUVERTURE

Lors de sa séance du Conseil municipal du 22 septembre 2025, les conseillers ont approuvé l'ouverture d'une Agence postale communale à Roeschwoog début d'année 2026, afin de garantir la pérennité de ce service dans la commune.

Le Conseil municipal devait encore se prononcer quant aux heures d'accueil du public en Mairie.

Le principe de faire coïncider les horaires d'accueil du secrétariat de la Mairie et de l'Agence postale avait été acté, ainsi qu'une ouverture de sept demies-journées dans la semaine, dont le samedi matin.

Les horaires suivants correspondants à une ouverture de 24h30 sont proposés en concertation et en accord avec les agents communaux et afin de permettre le suivi des affaires communales.

Il est rappelé la nécessité de disposer d'environ 15 mn avant l'ouverture et après la fermeture de l'agence postale pour permettre l'enregistrement, la gestion des colis / courriers / stock, ainsi que l'ouverture et la clôture comptable de l'agence postale.

Jours	Proposition plages horaires agents	Ouverture de l'accueil de la Mairie + agence postale au public	
Lundi	8h - 12h 13h45 - 17h45	Fermé le matin 14h - 17h30	3h30
Mardi	8h - 12h 13h45 - 17h45	8h15 - 11h45 Fermé l'après midi	3h30
Mercredi	8h - 12h 13h45 - 17h45	8h15 - 11h45 Fermé l'après midi	3h30
Jeudi	8h - 12h 13h45 - 17h45	8h15 - 11h45 14h - 17h30	7h
Vendredi	8h - 12h 13h45 - 17h45	Fermé le matin 14h - 17h30	3h30
Samedi	8h - 12h	8h15 - 11h45	3h30
		Total ouverture	24h30

La question du remplacement, en cas d'absence, de l'agent qui assurera l'accueil du samedi matin reste encore à voir (élus ?, fermeture ?).

Des aménagements d'horaires seront éventuellement à envisager lors de la période estivale ou en fin d'année.

Ces propositions de plages d'ouverture modifiant les horaires habituels des agents communaux l'après-midi, le Comité social territorial auprès du Centre de gestion du Bas-Rhin a été saisi le 13 octobre 2025.

Le Maire rappelle ensuite qu'il est nécessaire d'adapter le bureau d'accueil de la Mairie à la nouvelle mission d'Agence postale communale par des travaux de réaménagement.

Il présente le plan projet revu depuis la dernière séance du 22 septembre, avec création d'un petit local de stockage qui empiète dans le hall d'entrée.

Le coût du réaménagement du local d'accueil s'estime à près de 50 000,00 € TTC.

Ces travaux sont éligibles à une aide financière de La Poste.

Désignation des travaux actuellement prévus	Prix estimatif TTC
Cloison de séparation + modification faux-plafond	1 993.20 €
Modification électrique	3 652.04 €
Fourniture mobilier et nouvelle porte (1 meuble reste à chiffrer)	21 141.60 €
Travaux de peinture	2 842.84 €
Fourniture de chaises pour le hall d'accueil	2 281.68 €
Alarme anti-intrusion /vidéoprotection (estimatif - en attente du devis)	7 000 €
Bouton de sécurité bureau d'accueil (en attente devis estimatif)	
Affichage dans le hall (estimatif)	1 500 €

Le Maire propose que la Commission Travaux se réunisse courant novembre afin d'affiner ce projet. Il indique toutefois que certaines entreprises consultées, en raison de leur plan de charges ne peuvent pas intervenir dans les délais impartis.

La question de la mise en place d'une gâche électrique pour commander l'entrée de la porte est proposée dans le cadre des débats.

Il est également souligné que le samedi matin l'agent communal sera seul en Mairie.

Le Maire interroge également les conseillers quant à la vente de produits et services complémentaires proposés par LA POSTE, à savoir des pochettes proposant l'accès à certains services notamment « Veiller sur mes parents », et « tablette Ardoiz » pour une clientèle senior, abonnements téléphoniques La Poste Mobile, téléphones mobiles.

Entendu l'exposé du Maire

Considérant la décision du Conseil municipal du 22 septembre 2025 d'ouverture d'une Agence postale communale à la Mairie de Roeschwoog, afin de garantir la pérennité de ce service public dans la commune

Considérant la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement du bureau d'accueil de la mairie pour accueillir ce service

Vu la saisine du Comité social territorial du 13 octobre 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les horaires d'ouverture au public de l'accueil de la Mairie à compter du 1^{er} janvier 2026 et de l'Agence postale communale comme suit :

Jours	Ouverture de la Mairie au public	
Lundi	Fermé le matin 14h - 17h30	3h30
Mardi	8h15 - 11h45 Fermé l'après midi	3h30
Mercredi	8h15 - 11h45 Fermé l'après midi	3h30
Jeudi	8h15 - 11h45 14h - 17h30	7h
Vendredi	Fermé le matin 14h - 17h30	3h30
Samedi	8h15 - 11h45	3h30
	Total ouverture	24h30

DECIDE dans un premier temps de ne pas proposer à la vente de produits et de services complémentaires
APPROUVE les travaux d'aménagement du bureau de l'accueil de la Mairie tels que proposés
AUTORISE le lancement de ces travaux, afin de permettre une ouverture de l'Agence postale communale le plus rapidement possible
DECIDE la prise en charge des frais liés à ces travaux estimés à près de 50 000,00 €
SOLLICITE auprès de La Poste une aide financière pour la réalisation de ces travaux d'aménagement
AUTORISE le Maire à effectuer toute demande d'autorisation (ERP) qui serait nécessaire pour la réalisation de ces travaux et pour l'accueil du public
CHARGE le Maire de signer la convention de partenariat avec La Poste
AUTORISE le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tout document qui serait nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 04 – DECISION DE PRINCIPE DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX DU BUREAU POSTAL ET DE LOCATION POUR L'OUVERTURE D'UN COMMERCE

Le Maire rappelle les réflexions et débats de la Commission Travaux du 5 août et du 15 septembre 2025, ainsi que du Conseil municipal du 11 août et du 22 septembre dernier, quant à la possibilité de proposer, en cas d'ouverture d'une Agence postale communale en Mairie, les locaux occupés actuellement par le bureau de La Poste à un commerce.

Il évoque la demande de Mme Natacha HOFFARTH à la recherche d'un local pour la création d'un salon de thé/café et qui souhaitait s'installer dans l'espace Millefeuille à la Médiathèque.

Il présente les locaux qui pourraient être reloués après réaménagement.
La superficie mise à disposition serait d'environ 67 m².

Les travaux à prévoir seraient :

- Un mur de séparation avec le local « Tri facteurs » qui reste loué par La Poste
- Un re-cloisonnement des espaces vers la route
- La création de toilettes aux normes PMR (accès aux réseaux par le vide sanitaire)
- L'installation d'un nouveau compteur et la modification des installations électriques
- La reprise du faux-plafond
- La création d'un auvent sur la largeur de la façade donnant sur la route
- La séparation du réseau d'eau avec la pose d'un sous-compteur

Il n'est pas proposé, au vu de la configuration de l'installation, de séparation des réseaux de chauffage.
La décoration pourrait être l'affaire du locataire.

Le montant de ces travaux n'est pas encore estimé.

Des échanges sont en cours avec La Poste quant au loyer résiduel qu'elle continuerait de verser à la Commune.

Le montant du loyer pour le nouvel espace commercial sera déterminé ultérieurement au vu du montant de l'investissement à consentir par la Commune.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le Maire pose la question de principe au Conseil municipal d'une location des locaux libérés par La Poste à Mme Natacha HOFFARTH, en recherche d'un local commercial pour l'ouverture d'un café/salon de thé, qui a sollicité la commune à cet effet.

Il demande également au Conseil municipal d'émettre un accord de principe pour le lancement des consultations pour la réalisation de travaux d'aménagement pour pouvoir accueillir ce commerce.

Vu la demande de local commercial par Mme Natacha HOFFARTH

Vu les propositions de la Commission Travaux qui s'est réunie les 5 août et 15 septembre 2025

Vu les débats du Conseil municipal lors de ses séances du 11 août et du 22 septembre 2025

Considérant que le bureau d'accueil postal au 11A rue Principale se libérera lors de l'ouverture de l'Agence postale communale en Mairie début d'année 2026

Considérant le souhait de la Commune de soutenir l'activité commerciale et l'attractivité dans le village

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 17 voix POUR, Mme Muriel HOFFARTH ne participant pas au vote,

DONNE un accord de principe pour louer à Mme Natacha HOFFARTH pour une activité de café / salon de thé, les locaux du bureau d'accueil de La Poste qui va se libérer début d'année 2026 d'une surface d'environ 67 m².

DECIDE du principe de lancement des consultations des entreprises pour réaliser des travaux d'aménagement pour permettre d'accueillir ce commerce.

Des crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2025.

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025**

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 05 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE SECURISATION DES VOIES ET TROTTOIRS CONNEXES AUX TRAVAUX MENES PAR LE SDEA – TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Comme indiqué lors de la séance du Conseil municipal du 22 septembre 2025, le marché de travaux a été attribué à la Société TP ROTT pour un montant de 83 604,43 € HT, soit 100 325,31 € TTC.

L'avancement et la réalité du chantier de réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, amène à des travaux supplémentaires d'aménagement des voies et trottoirs, à savoir :

- 40 mètres linéaires de déplacement de bordures supplémentaires à hauteur du n° 50 rue de la Gare pour élargir le trottoir et y permettre ainsi la pose de câbles électriques
- et la mise en œuvre de pavés filtrants rouge devant les entrées de cour et gris pour les parkings

Ces travaux supplémentaires représentent une augmentation du coût des travaux de 5 351,51 € HT portant ainsi le coût total des travaux à 88 955,94 € HT, soit 106 747,12 € TTC.

Il est indiqué en outre que suite à avis des propriétaires, il n'y aura pas de plantation d'arbre à hauteur du n°70 rue de la Gare.

La discussion avec le propriétaire relative à l'enlèvement de l'escalier du n°61 débordant sur le trottoir en encore en cours.

Entendu l'exposé du Maire et de son adjoint Roger BOEHM

Vu les délibérations du Conseil municipal du 23 juin, du 11 août et du 22 septembre 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les travaux supplémentaires présentés

DECIDE la prise en charge des travaux pour un coût global de près de 88 956 € HT

DECIDE de prévoir les crédits au budget de l'exercice 2025 par voie de décision modificative.

Date de publication: **05 DEC. 2025**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 06 – REALISATION D'UNE AIRE CONNEXE A L'AIRE DE JEUX RUE DE L'ANCRE

Le Conseil municipal a décidé la réalisation d'une aire communale connexe à l'aire de jeux du Limousin rue de l'Ancre pour un coût estimé de près de 24 310,80 € HT, soit 29 172,96 € TTC.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il a introduit une demande de subvention auprès de la Collectivité européenne d'Alsace, au titre des délégations qui lui ont été confiées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,
PREND ACTE de cette information.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 07 – AUTORISATION DE CREATION DE MARES A PELOBATES SUR LE BAN COMMUNAL DE ROESCHWOOG

Lors de sa séance du 11 août dernier, le Maire avait rappelé le projet de l'association Bufo de créer plusieurs mares à pélobates sur le ban de la commune.

Plusieurs localisations étaient pressenties :

- un terrain au lieudit Oberbilz (Wildacker)
- un terrain section 6 parcelle n°8 au lieudit Auenheimer feld
- à l'étang de pêche
- à la Roselière Woog.

L'association Bufo est revenue vers la Commune par courriel du 17 octobre 2025 pour proposer la réalisation de deux ou trois mares à Roeschwoog encore cette année, si le projet est approuvé par la Direction départementale des Territoires.

Le Maire propose l'ordre de localisation suivant pour effectuer les travaux :

- à la Roselière Woog.
- un terrain au lieudit Oberbilz (Wildacker)
- un terrain section 6 parcelle n°8 au lieudit Auenheimer feld,
- à l'étang de pêche

Cette réalisation de mares ne pourra pas être effectuée dans l'immédiat sur la parcelle section 6 n°8 car elle est en culture, ni à l'étang de pêche, le projet de renaturation n'étant pas encore défini.

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DONNE son accord pour la réalisation de mares dès l'automne 2025
APPROUVE la proposition du Maire de retenir les sites suivants en priorité :
- à la Roselière Woog.
- un terrain au lieudit Oberbilz (Wildacker).

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET: DELIBERATION 2025/11/03 – 08 – FORET COMMUNALE – APPROBATION DU PROGRAMME D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN POUR 2026

Le Maire cède la parole à M. Roger BOEHM, adjoint au Maire, pour présenter ce point.

L'entretien régulier de la forêt permet la valorisation du patrimoine sylvicole de notre commune par abattage, débardage, nettoyage, régénération, plantation et sécurisation de celle-ci.

La gestion de ce patrimoine forestier est réalisée par l'Office National des Forêts qui tient une cartographie précise de l'évolution des arbres, des plantations à réaliser, du suivi sanitaire à mettre en œuvre et des travaux nécessaires à son exploitation.

Le programme d'action présenté par l'ONF pour l'année 2026 prévoit des travaux d'exploitation et une prestation bois de chauffage pour un coût de 3 790,00 € HT. Les honoraires y relatif s'élèvent à 292,88 € HT.

M. BOEHM rappelle que lors de sa séance du 11 août 2025, le Conseil municipal avait approuvé la plantation de la parcelle n°6, décimée il y a plusieurs années par la chalarose du frêne, aucune régénération naturelle ne se faisant.

Pour ces travaux de replantation, l'ONF a proposé un programme d'action pour un coût estimé à 18 510,00 € HT, protection des plants comprise. Les frais d'honoraires y relatifs se montent à 2 979,60 € HT.

Il est indiqué que l'ONF s'est adressé à un prestataire pour effectuer ces travaux et a réceptionné, après transmission de son programme d'action, un devis de plantations pour un montant de 11 802,00 € HT, protection des plantations comprise établi par la Société HIBOU d'Offenforf.

Il est proposé d'autoriser ces programmes d'action et d'honoraires pour l'année 2026 et d'approuver la réalisation des travaux de plantation de la parcelle n°6 pour un montant de 11 802,00 € HT.

Une demande d'aide financière pour la replantation de la parcelle n°6 a été introduite auprès de la Région Grand Est au titre du fonds Mécénats privés.

Il est rappelé que la Commune n'est pas éligible au fonds Forêt d'avenir de la CEA en raison de la faible superficie de plantation en forêt ONF.

Vu l'exposé de M. Roger BOEHM, adjoint au Maire,
Considérant qu'il convient de bien gérer le patrimoine sylvicole de la commune,
Considérant qu'il convient de procéder à des travaux d'exploitation,
Considérant qu'il convient de poursuivre des travaux patrimoniaux et d'accueil du public pour une gestion durable de cette forêt,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE les programmes d'actions et d'honoraires présentés pour un montant global estimé à près de 25 573,00 € HT pour l'année 2026, tels que présentés.
APPROUVE la réalisation des travaux de plantation de la parcelle n°6 dès cet hiver 2025/2026 pour un coût d'environ 11 802,00 € HT (protection des plantations comprises)
DECIDE la prise en charge des dépenses.
Les crédits nécessaires feront l'objet d'une décision modificative au budget annexe Forêt de l'exercice 2025.

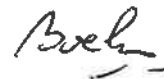
Date de publication: **05 DEC. 2025**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:

Pour extrait conforme,

Le Maire
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025**

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 09 – BOIS DE LA GAENSEWEID – ABATTAGE DES ARBRES MORTS

M. Roger BOEHM, adjoint au Maire, rappelle la décision du Conseil municipal du 11 août 2025 d'effectuer les travaux d'abattage des arbres morts et/ou menaçants et de replantation dans ce bosquet.

L'ONF a effectué gracieusement fin septembre 2025 pour la Commune le martelage des arbres qu'il y aurait lieu d'abattre dans ce bois qui n'est pas soumis à son régime.

137 arbres morts, malades et dangereux seraient à couper représentant environ 170 m³ de bois. Certains se situent dans le carré n°5 que la Commune avait souhaité laisser pour une régénération naturelle.

Suite à consultation, la Commune a réceptionné deux offres de prix de la Société DURRINGER pour un montant de 11 770,00 € HT et de la Société Tom Paysage pour un montant de 7 500,00 € HT.

Il est proposé d'attribuer la réalisation des travaux d'abattage sur l'ensemble du bois (carré n°5 y compris) à la Société Tom Paysage.

Les coupes seront proposées en lots aux personnes intéressées pour faire du bois. Les recettes devraient permettre de réaliser une opération quasi « blanche ».

Entendu l'exposé de M. Roger BOEHM

Considérant la nécessité de sécuriser le bois de la Gaenseweid en raison des risques de chute des arbres morts

Considérant le souhait de replantation d'arbres pour garantir la pérennité de ce bois

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution des travaux d'abattage à la Société Tom Paysage pour un montant estimé à 7 500,00 € HT

AUTORISE le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document qui serait nécessaire à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication: **05 DEC. 2025**

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Bohm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 10 – DECISION DE PLANTATION ANNUELLE D'ARBRES - HIVER 2025/2026

Il est proposé au Conseil municipal de renouveler, comme chaque année, le dernier samedi du mois de janvier, l'opération annuelle de plantation d'arbres.
Ce serait le samedi 31 janvier 2026.

Les plantations pourraient être les suivantes

- rue des Champs : 4 tilleuls (alignement après les terrains de tennis) en remplacement des arbres qui ont été vandalisés
- Rue de la Gare : 3 charmes pyramidaux et 4 chênes Pédonculés fastigiés ou 7 charmes pyramidaux
- Rue Fleckenstein (à côté du château d'eau) : 1 saule pleureur
- A l'entrée de la Zone artisanale : les 2 châtaigniers reçus en cadeau de la délégation limousine, 2 chênes rouges et 1 tilleul
- Rue des Noyers : 1 tilleul.

Entendu l'exposé du Maire

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les propositions de plantation

DECIDE la prise en charge de l'opération.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice 2025.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....



Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

[Signature]

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 11 – ETANG DE PECHE : DECISION DE LANCEMENT D'UNE ETUDE DE FAISABILITE

Le Maire rappelle le projet de renaturation de l'étang de pêche et l'étude diagnostic réalisée par l'association Bufo dans le cadre de l'opération Trame verte et bleue, présentée au Conseil municipal le 14 octobre 2024.

Une Commission « Etang de pêche » a été constituée avec des membres du Conseil municipal et des représentants de l'association de pêche de Roeschwoog.

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs réunions de la Commission et a été discuté en séance du Conseil municipal notamment les 14 octobre 2024, 14 avril et 22 septembre 2025.

Le Maire présente les réflexions de la Commission, sa proposition de créer des berges naturelles, d'agrandir l'étang et de reprofiler les pentes (réduction du parking) pour disposer d'une surface en eau suffisante pour l'activité de pêche.

Afin de s'assurer de la faisabilité de ce projet, il est proposé la réalisation d'une étude de faisabilité.

Le coût estimatif d'une telle étude s'élève à environ 3 200,00 € HT, soit 3 840,00 € TTC, selon proposition du Bureau d'Etudes SODEREF.

Sortie de séance de M. Yannick SCHMITT à 21h.

Entendu l'exposé du Maire

Vu les propositions de la Commission « Etang de pêche »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE la réalisation d'une étude pour confirmer la faisabilité des propositions de la Commission « Etang de pêche »

DECIDE la prise en charge de cette dépense estimée à environ 3 200,00 € HT, soit 3 840,00 € TTC.

Les crédits sont disponibles en section d'investissement – opération n°

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 12 – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL RELATIVE A L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT L'EXPLOITATION D'UN ELEVAGE DE 190 VACHES LAITIÈRES A ROESCHWOOG

Le Maire informe le Conseil municipal de la consultation du public, qui s'est tenue du 22 septembre au 22 octobre 2025, relative à la demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement du GAEC COUSANDIER, 82a rue de Fort Louis, pour l'exploitation d'un élevage de 190 vaches laitières.

Il présente les plans projet qui figurent au dossier d'enquête et indique aux conseillers qu'il a émis un avis favorable au projet tout en encourageant le GAEC à installer son bétail le plus loin possible des maisons d'habitations.

Le Conseil municipal,
PREND ACTE de ces informations.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Beehn

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 13 – AUTORISATION AU MAIRE A FIXER LES TARIFS DES DOCUMENTS REFORMES DE LA MEDIATHEQUE

Il est exposé que l'arrêté n°2019-04 permet à compter du 17 avril 2019 le recouvrement des recettes suivantes par le biais de la régie.

- Recouvrement des abonnements
- Droits d'accès à Internet
- Photocopies et impressions
- Pénalités de retards
- Remboursement de livres abîmés ou perdus
- Droits d'exposition et de conférence dans les locaux
- Droits d'accès aux animations
- Ouvrages financés par la Commune (Livre « Roeschwoog, voyage dans son histoire » - Mémoire de Vies, « Roeschwoog, sur les traces du passé » - Antoine Wathlé Ed.Pointille...),

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal.

Le Maire propose d'ajouter, par arrêté du Maire, à cette liste, le recouvrement de documents et de collections « désherbés » ou réformés et de l'autoriser à fixer les tarifs de vente selon l'état et la valeur du document.

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le recouvrement des recettes des ventes de documents « désherbés » par le biais de la régie de recette de la Médiathèque

AUTORISE le Maire à fixer les tarifs des documents ou collections (livres, CD, magazines...) réformés / « désherbés » qui seront proposés à la vente.

Les documents / collections qui ne trouveront pas preneurs ou qui ne sont plus « vendables » feront l'objet de dons.

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 14 - JUMELAGE - ACCUEIL DE LA DELEGATION DES LIMOUSINS DES COMMUNES DE VERNEUIL SUR VIENNE ET DE VEYRAC DU 23 AU 26 OCTOBRE 2025 - SUBVENTION A L'ASSOCIATION ROESCHWOOG ANIMATION POUR L'ORGANISATION DES VISITES ET DE LA SOIREE CONVIVIALE

L'association Roeschwoog Animation, à la demande de la Commune, s'est chargée d'organiser les visites, sorties, la soirée festive du vendredi, déjeuner du samedi et présents lors de la visite de la délégation limousine du 23 au 26 octobre 2025. Aussi, en remboursement de ses débours, il y aurait lieu de verser une subvention à l'Association Roeschwoog Animation d'un montant de 5 000 €.

Il est indiqué que l'association prend à sa charge les dépenses pour un montant de 1 872,53 €.

Entendu l'exposé du Maire

Vu les délibérations du Conseil municipal des 14 avril, 23 juin et 22 septembre 2025 approuvant l'organisation de la visite d'une délégation du Limousin du 23 au 26 octobre 2025 et le programme du séjour et décidant de la prise en charge des dépenses associées

Considérant le devoir de mémoire de l'histoire de la Commune

Considérant le jumelage avec les communes de Verneuil sur Vienne et de Veyrac et de la venue d'une délégation de Limousins du 23 au 26 octobre 2025

Vu l'organisation par Roeschwoog Animation du séjour, des visites, sorties et de la soirée festive à la MOC

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE le versement d'une subvention d'un montant de 5 000,00 € à l'Association Roeschwoog Animation

DECIDE d'inscrire les crédits au budget principal, en section de fonctionnement – exercice 2025 par voie de décision modificative.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne (pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 15 – DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRINCIPAL ET AU BUDGET ANNEXE FORET DE L'EXERCICE 2025

Le Maire cède la parole à M. Roger BOEHM, Adjoint au Maire en charge des Finances, pour présenter les éléments de cette décision modificative n°1 au budget principal et au budget annexe Forêt pour l'exercice 2025.

Il expose la nécessité d'adopter une décision modificative au budget primitif « principal » voté par le Conseil municipal le 10 mars 2025, afin d'ajuster les comptes en section de fonctionnement et en section d'investissement selon les dépenses engagées et les recettes perçues et dans la perspective des travaux et projets à venir.

Il présente et explicite les modifications proposées.

Budget principal

Investissement

Dépenses : + 202 520,00 €

Recettes : + 202 520,00 €

Fonctionnement

Dépenses : + 31 500,00 €

Recettes : + 31 500,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Chapitre	Article		Montant proposé
011	60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	- 14 000.00 €
011	61524	Entretien et réparations sur bois et forêts	20 200.00 €
011	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	- 3 000.00 €
65	6541	Créances admises en non-valeur	100.00 €
65	6542	Créances éteintes	200.00 €
65	65748	Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé – Roeschwoog Animation accueil Limousins	8 000.00 €
65	65821	Déficit des budgets annexes à caractère administratif – budget Forêt	9 000.00 €
65	65888	Autres charges diverses de gestion courante	- 10 000.00 €
023	023	Virement à la section d'investissement	21 000.00 €
TOTAL DEPENSES			31 500.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES			
Chapitre	Article		Montant proposé
73	73212	Dotation de solidarité communautaire	11 500.00 €
731	73111	Impôts directs locaux	20 000.00 €
TOTAL RECETTES			31 500.00 €

INVESTISSEMENT DEPENSES				
Chapitre	Article	Operation		Montant proposé
041	2138		TRANSFERT ETUDE SUR COMPTE OPERATION TRAVAUX	2 520.00 €
21	2128	220	AIRE DE STOCKAGE MATERIAUX ATELIERS MUNICIPAUX	15 000.00 €
21	21311	201	MAIRIE AMENAGEMENTS DIVERS – AGENCE POSTALE	45 000.00 €
21	21314	212	TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE – ACHAT DE MOBILIER	- 3 000.00 €
21	21318	245	BATIMENT 11A, RUE PRINCIPALE – TRANSFORMATION LOCAL GUICHET DE LA POSTE	30 000.00 €
21	21328	204	BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS – LANCEMENT MARCHÉ MO	5 000.00 €
21	2138	259	BATIMENT 5, RUE DE L'ANCRE – CHAUFFERIE	- 12 000.00 €
21	2151	242	TRAVAUX DE VOIRIE – RUE GARE PHASE II 2025	120 000.00 €
TOTAL DEPENSES				202 520.00 €

INVESTISSEMENT RECETTES					
Chapitre	Article		Opération		Montant proposé
021	Virement de la section de fonctionnement	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		21 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	2031	FRAIS D'ÉTUDES – TRANSFERT ÉTUDES SUR COMPTE TRAVAUX		2 520.00 €
13	Subventions d'investissement	1315 8	SUBV. TRANSF. AUTRES GROUPEMENTS	201	MAIRIE AMENAGEMENTS DIVERS – AGENCE POSTALE – SUBVENTION LA POSTE
13	Subventions d'investissement	1323	SUBV. NON TRANSF. DÉPARTEMENTS	135	AMENAGEMENT PLACE DES CÉRÉMONIES – SUBVENTION CEA
13	Subventions d'investissement	1323	SUBV. NON TRANSF. DÉPARTEMENTS	242	TRAVAUX DE VOIRIE – SUBVENTIONS PROGRAMME VOIRIE ET RUE GARE PHASE II AMENDE POLICE
13	Subventions d'investissement	1323	SUBV. NON TRANSF. DÉPARTEMENTS	258	BATIMENT 15, RUE PRINCIPALE – ANCIEN TRÉSORERIE – SUBVENTION CEA
16	Emprunts et dettes assimilées	1641	EMPRUNTS EN EUROS		84 000.00 €
TOTAL RECETTES					202 520.00 €

Budget annexe Forêt

Fonctionnement

Dépenses : + 19 000,00 €

Recettes : + 19 000,00 €

FONCTIONNEMENT DEPENSES			
Chapitre	Article		Montant proposé
011	Charges à caractère général	61524	Entretien et réparations sur bois et forêts
TOTAL DEPENSES			19 000.00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES				
Chapitre		Article		Montant proposé
75	Autres produits de gestion courante	7574	Subventions de fonct. des pers., asso. et autres orga. privés	10 000.00 €
75	Autres produits de gestion courante	75822	Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	9 000.00 €
TOTAL RECETTES				19 000.00 €

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative proposée au budget principal et au budget annexe Forêt de l'exercice 2025.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57

Vu le budget de la commune – exercice 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

ADOpte la décision modificative n°1 au budget principal et au budget annexe Forêt pour l'exercice 2025 comme ci-dessous :

67405	COMMUNE DE ROESCHWOOG	DM n°1 2025
Code INSEE	ROESCHWOOG	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

BP + DM1 2025

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 002 : Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60511 : Fournitures non stockables - Eau et assainissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60512 : Fournitures non stockables - Energie - Electricité	14 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60621 : Fournitures non stockées - Combustibles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60622 : Fournitures non stockées - Carburants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60623 : Fournitures non stockées - Alimentation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60631 : Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60632 : Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60633 : Fournitures non stockées - Fournitures de voierie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60636 : Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6064 : Fournitures non stockées - Fournitures administratives	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60658 : Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6067 : Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6068 : Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61351 : Locations matériel roulant	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61358 : Autres locations mobilières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61521 : Entretien et réparations sur terrains	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615221 : Entretien et réparations sur bâtiments publics	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615231 : Entretien et réparations sur voiries	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-615232 : Entretien et réparations sur réseaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61524 : Entretien et réparations sur bois et forêts	0.00 €	20 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61551 : Entretien et réparations sur matériel roulant	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558 : Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6156 : Maintenance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6161 : Primes d'assurances multirisques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6182 : Documentation générale et technique	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6184 : Versements à des organismes de formation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6185 : Autres frais divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-62268 : Autres honoraires, conseils..	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6231 : Annonces et insertions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6234 : Réceptions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les recettes à réaliser

Page 1 sur 7

67405 Code INSEE	COMMUNE DE ROESCHWOOG ROESCHWOOG	DM n°1 2025
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

BP + DM1 2025

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-6238 : Publicité, publications, relations publiques - Divers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6247 : Transports collectifs du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6251 : Voyages, déplacements et missions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6261 : Frais d'affranchissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6281 : Concours divers (cotisations...)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6283 : Frais de nettoyage des locaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6284 : Redevance pour services rendus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6312 : Taxes foncières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6378 : Autres impôts, taxes (autres organismes)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	17 000.00 €	20 200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6332 : Cotisations versées au F.N.A.L.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6336 : Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111 : Personnel titulaire - Rémunération principale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64112 : Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64113 : Personnel titulaire - NBI	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64118 : Personnel titulaire - Autres indemnités	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131 : Personnel non titulaire - Rémunérations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64132 : Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64138 : Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64168 : Autres emplois aidés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6451 : Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6453 : Cotisations aux caisses de retraite	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6454 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6455 : Cotisations pour assurance du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6458 : Cotisations aux autres organismes sociaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6474 : Versement aux autres œuvres sociales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6475 : Médecine du travail, pharmacie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et fraie assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-739221 : FNGIR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 2 sur 7

67406	COMMUNE DE ROESCHWOOG	DM n°1 2025
Code INSEE	ROESCHWOOG	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**BP + DM1 2025**

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.00 €	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65311 : Indemnités de fonction (élus)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65313 : Cotisations de retraite (élus)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65314 : Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65315 : Formation (élus)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-653172 : Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6541 : Créances admises en non-valeur	0.00 €	100.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6542 : Créances éteintes	0.00 €	200.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6553 : Service d'incendie	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65568 : Autres contributions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6558 : Autres contributions obligatoires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657348 : Subventions de fonctionnement aux autres communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-657358 : Subventions de fonctionnement aux autres groupements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65736212 : Subv. de fonct. aux BA et régies admin. dotés perso morale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65748 : Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	0.00 €	8 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65818 : Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65821 : Déficit des budgets annexes à caractère administratif	0.00 €	9 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65886 : Autres charges diverses de gestion courante	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	10 000.00 €	17 300.00 €	0.00 €	0.00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6688 : Autres charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 67 : Charges spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions et dépréciations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7018 : Autres ventes de produits finis	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7022 : Coupes de bois	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70311 : Concession dans les cimetières (produit net)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70323 : Redevance d'occupation du domaine public	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7035 : Locations de droits de chasse et de pêche	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70388 : Autres redevances et recettes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 3 sur 7

67405	COMMUNE DE ROESCHWOOG	DM n°1 2025
Code INSEE	ROESCHWOOG	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal**BP + DM1 2025**

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-708421 : Mise à dispo personnel facturé BA/régies non dotés perso. morale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70846 : Mise à dispo personnel facturé au GFP de rattachement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70848 : Mise à dispo personnel facturé aux autres organismes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-708721 : Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. morale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-70878 : Remboursement de frais par des tiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7088 : Autres prod. activ. annexes (abonnements et ventes d'ouvrages)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73211 : Attribution de compensation	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73212 : Dotation de solidarité communautaire	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 500.00 €
R-73223 : Fonds départemental des DMO pour les com. de - de 5 000 hab.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7351 : Fraction compens. YFPB, taxe d'habitation sur les résid. princ.	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	11 500.00 €
R-73111 : Impôts directs locaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R-73118 : Autres contributions directes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73132 : Taxe sur les pylônes électriques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73141 : Accise sur l'électricité	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-73154 : Droits de place	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €
R-74111 : Dotation forfaitaire des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-741121 : Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-741127 : Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-742 : Dotations aux élus locaux	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-744 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-74833 : Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-74836 : Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-748374 : Dotation de développement - biodiversité et aménités rurales	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75738 : Autres	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75813 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-761 : Produits de participations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les modes à réaliser

Page 4 sur 7

67405	COMMUNE DE ROESCHWOOG	DM n°1 2025
Code INSEE	ROESCHWOOG	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

BP + DM1 2025

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL R 76 : Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-773 : Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	27 000.00 €	58 500.00 €	0.00 €	31 000.00 €
INVESTISSEMENT				
D-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 000.00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 000.00 €
R-28041481 : Amort. subv. autres com. - Biens mobiliers, matériel et études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-28041482 : Amort. subv. autres communes - Bâtiments et installations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138 : Autres constructions	0.00 €	2 520.00 €	0.00 €	0.00 €
R-2031 : Frais d'études	0.00 €	0.00 €	0.00 €	2 520.00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0.00 €	2 520.00 €	0.00 €	2 520.00 €
R-10222 : FCTVA	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-10226 : Taxe d'aménagement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-13158-201 : MAIRIE AMENAGEMENTS DIVERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	10 000.00 €
R-1321-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1322-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1323 : Subv. non transf. Départements	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1323-135 : AMENAGEMENT PLACE DES CEREMONIES - NOUVELLE STELE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-1323-225 : ECLAIRAGE PUBLIC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1323-242 : TRAVAUX DE VOIRIE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	40 000.00 €
R-1323-258 : BATIMENT 19, RUE PRINCIPALE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
R-13251-263 : AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €	95 000.00 €
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-16878 : Autres dettes - Autres organismes et particuliers	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
R-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	0.00 €	0.00 €	84 000.00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 5 sur 7

67405 Code INSEE	COMMUNE DE ROESCHWOOG ROESCHWOOG	DM n°1 2025
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
BP + DM1 2025

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
TOTAL 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	84 000.00 €
D-2031-187 : BATIMENT 14, RUE DE FORT LOUIS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-204 : BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041481-262 : PERISCOLAIRE - PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2041482-262 : PERISCOLAIRE - PARTICIPATION A L'INVESTISSEMENT BUDGET ANNEXE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2111-238 : TERRAINS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2121-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-172 : TRAVAUX ETANG DE PECHE WERTHEL	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-220 : Aire de stockage de matériaux Ateliers Municipaux	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-256 : TRAME VERTE BLEUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-263 : AIRE D'ACCUEIL GENS DU VOYAGE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2128-266 : BATIMENT 3, RUE DE LA GAR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21311-201 : MAIRIE AMENAGEMENTS DIVERS	0.00 €	45 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21314-212 : TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE	17 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-210 : MEDIATHEQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-245 : BATIMENT 11A, RUE PRINCIPALE	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-248 : BATIMENT TRIEBHUS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21318-265 : HALL DE SPORT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21328-204 : BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21351-195 : DIVERS TRAVAUX LOGEMENTS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-187 : BATIMENT 14, RUE DE FORT LOUIS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-195 : DIVERS TRAVAUX LOGEMENTS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-198 : ECOLE MATERNELLE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-204 : BATIMENT 29, RUE DE FORT LOUIS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-245 : BATIMENT 11A, RUE PRINCIPALE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-258 : BATIMENT 15, RUE PRINCIPALE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138-259 : BATIMENT 5, RUE DE L'ANCRE	12 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-225 : ECLAIRAGE PUBLIC	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2151-242 : TRAVAUX DE VOIRIE	0.00 €	120 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21568-248 : PROTECTION INCENDIE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-215731-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-215738-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-135 : AMENAGEMENT PLACE DES CEREMONIES - NOUVELLE STELE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €

(1) y compris les restes à réaliser

Page 6 sur 7

67405 Code INSEE	COMMUNE DE ROESCHWOOG ROESCHWOOG	DM n°1 2025
---------------------	-------------------------------------	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

BP + DM1 2025

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-2158-179 : ACQUISITION MATERIEL ET OUTILLAGE DIVERS	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-186 : AIRE DE JEUX	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-212 : TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2158-266 : BATIMENT 3, RUE DE LA GAR	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21831-134 : ACQUISITION MATERIEL OU MOBILIER ADMINISTRATIF OU INFORMATIQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21831-210 : MEDIATHEQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-134 : ACQUISITION MATERIEL OU MOBILIER ADMINISTRATIF OU INFORMATIQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21838-210 : MEDIATHEQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21846-210 : MEDIATHEQUE	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-21846-212 : TRAVAUX MOC ET SALLE POLYVALENTE	0.00 €	14 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	20 000.00 €	220 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	20 000.00 €	231 520.00 €	0.00 €	202 520.00 €
Total Général	234 020.00 €		234 020.00 €	

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZLe Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 16 – APPROBATION DE L'AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DU BAS-RHIN POUR LA MISE A DISPOSITION DE SON DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

Il est proposé d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention avec le Centre de gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition de son délégué à la protection des données.

Le projet d'avenant transmis par mél du 28 octobre au Conseil municipal prévoit une modification de l'article 4 de la convention initiale comme suit :

L'article 4 de la convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne en date du 12 décembre 2022, est modifié comme suit :

« Dans le cadre de la mise à disposition, les tarifs des prestations assurées par le CDG67 sont les suivants :

- La réalisation du registre des traitements et l'analyse de conformité RGPD, prévues dans l'article 1 : tarif de 800 € par jour, 400 € par demi-journée et 125 € par heure

L'aide et conseil juridique et documentaire du DPD, prévus à l'article 1 : forfait/tarif annuel de : 200 €/an pour les collectivités de 5 agents ou moins

300 €/an pour les collectivités de 6 à 15 agents

400 €/an pour les collectivités de 16 à 29 agents

500 €/an pour les collectivités de 30 à 49 agents

600 €/an pour les collectivités de 50 agents et plus. »

Vu la délibération du 14 novembre 2022 du Conseil municipal approuvant la signature d'une convention avec le Centre de gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition du DPD du Centre de Gestion du Bas-Rhin et la réalisation de la démarche de mise en conformité avec le RGPD et ses avenants subséquents.

Vu la convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne signée par le Président du Centre de Gestion du Bas-Rhin le 12 décembre 2022

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion du Bas-Rhin du 27 novembre 2024.

Vu le projet d'avenant présenté

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel à la loi informatique et libertés et à la réglementation européenne en date du 12 décembre 2022

AUTORISE le Maire à signer l'avenant à intervenir ou tout document et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Date de publication:

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

COMMUNE DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du CONSEIL MUNICIPAL du 3 novembre 2025 à 20h
à la Mairie de Roeschwoog
Convoqué régulièrement le 28 octobre 2025

Membres élus.....: 19
Membres en fonction.....: 19
Membres présents: 17
Absent(s) avec procuration(s) : 1
Absent(s): 1
Quorum: 10

Sous la présidence de LORENTZ Michel, Maire

En présence de : BOEHM Roger, HARNIST Pierre, KIEFER Geneviève, adjoints,
et de BALBIERER Nadia, BRENNER Guillaume, DUMOULIN Frédéric, HOCH Marie-Catherine, HOFFARTH Muriel, HUSEJNI Afrim, KOCHER Marilyn, LIEBGOTT Laurence, MARTZLOFF Céline, PETER Raphaël, ROCHE Nicolas, SCHMITT Yannick, SCHMITT MOERCKEL Elodie

Absent(s) excusé(s) : CRIQUI Arthur, MITTELHAEUSER Anne
(pouvoir à HOCH Marie-Catherine)

Absent(s) non excusé(s) : /

Assistait en outre : HOLTZMANN Béatrice, DGS

OBJET : DELIBERATION 2025/11/03 – 17 – RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RHENAN

Le rapport d'activité 2024 de la Communauté de communes du Pays Rhénan a été adressé aux conseillers municipaux par mél du 28 octobre 2025.

Le Maire en présente les grandes lignes.

Entendu l'exposé du maire

Vu le rapport d'activités 2024 de la Communauté de communes du Pays Rhénan présenté

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du rapport d'activité susvisé.

Date de publication

05 DEC. 2025

Date de transmission à
la Sous-Préfecture.....:



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM